

# L'actualité dans le Haut-Anjou

**SEGRÉ. AIDANTE DEPUIS 35 ANS D'UN MARI PSYCHOTIQUE**

## Penser à soi face à la maladie

*Vendredi 4 mars, Madeleine Humeau, aidante a participé à une journée organisée par le Centre local d'information et de coordination de l'Anjou bleu.*

**■ Comment êtes-vous devenue aidante ?**

Je ne l'ai pas vraiment choisi. C'est venu à moi car mon mari est atteint de troubles psychotiques. Disons que je le suis depuis 35 ans.

Au début, on pensait que mon mari faisait une dépression mais au bout de quelques semaines, il n'arrivait plus à travailler, il n'était plus sûr de lui. Il était moins angoissé quand il ne travaillait plus. Sa maladie a été bien suivie mais en vieillissant il est devenu agressif et donc c'est moi qui prends. Mais j'ai la chance d'avoir du caractère.

**■ C'est-à-dire ?**

Qu'il ne faut pas céder et il ne faut pas lâcher car sinon on peut aussi tomber malade. Les personnes atteintes de cette



Madeleine Humeau est venue de La Cornuaille, commune de Val-d'Erdre-Auxence pour participer à la journée Les Deux font la PAIR, du CLIC de l'Anjou bleu, à Segré.

maladie sont dans leur cocon quand ils sont dans leur maison. Si on enlève ça, ils sont complètement perdus. De ce fait, il ne faut pas être son prisonnier.

Le meilleur moyen de l'aider et de ne pas l'étouffer, c'est de prendre du temps pour soi. C'est ce que je fais depuis ma retraite. Par exemple, je fais de l'aquagym et je suis dans un club de marche. Et puis je suis toujours avec mon mari au bout de 55 ans de mariage.

**■ Comment vivez-vous cela au quotidien ?**

Au départ c'était catastrophique. Cela a été difficile pour nos quatre enfants. Au fil des années, j'ai pris l'habitude de tout coordonner.

Depuis cinq ans, il y a des structures telles un accueil de jour qui viennent me soulager, deux fois par semaine. À la maison, je mets un casque sur la tête pour la télévision et l'ordinateur car la journée, mon mari marche et ouvre des portes donc...

Une journée comme celle organisée par le centre local d'information et de coordination de l'Anjou bleu (CLIC) à Segré,

m'aide à me sentir moins seule car on rencontre d'autres aidants.

Mon mari marche et mange. Je me dis des fois en voyant d'autres malades que ça pourrait être pire.

**■ C'est quoi être aidant selon vous ?**

Pour moi, c'est être au service de l'aidé 24h/24. Tout en se disant que les gens extérieurs à la situation, ne peuvent pas savoir ce que c'est.

Charlie Creteur

## Une plateforme pour accueillir les réfugiés



Cette plateforme vise à centraliser les propositions de Français qui souhaitent apporter leur aide (photo Pixabay).

Marlène Schiappa, ministre déléguée à la Citoyenneté, l'a annoncé mardi 8 mars au micro de France Info : le gouvernement lance la plateforme "Je m'engage pour l'Ukraine". Accessible via le site Internet [parrainage.refugies.info](http://parrainage.refugies.info), l'initiative va permettre d'organiser l'accueil de réfugiés ukrainiens qui fuient la guerre dans leur pays.

Cette nouvelle initiative du Gouvernement permettra notamment de « parrainer des réfugiés ». « Vous êtes une famille française, vous avez la possibilité d'accueillir chez vous une famille ukrainienne, vous pouvez vous inscrire sur cette plateforme », annonce Marlène Schiappa.

L'initiative permettra également de découvrir quelles actions peuvent être menées par les citoyens qui souhaitent s'engager en tant que bénévoles (interprétariat, aide logistique...). Le site recense par ailleurs les actions organisées par les associations ou les collectifs et permet de leur donner de la visibilité, ainsi que de continuer à recruter des bénévoles.

Depuis le début du conflit, « près de 5 000 personnes venant d'Ukraine sont déjà arrivées en France, essentiellement des familles, des enfants avec leur mère et parfois aussi leur père », a poursuivi la ministre.

## MAYENNE. Accueillantes familiales en colère

Séverine Lemesle et Adélaïde Trochon sont accueillantes familiales. Elles travaillent à leur domicile à Laigné et à Bazouges.

Le métier, peu connu, consiste à accueillir des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap pour les prendre en charge dans un cadre familial. Si cette profession est passionnante, et très enrichissante sur le plan des échanges humains, leur statut est plutôt précaire.

En mars, cette profession veut le faire savoir pour faire évoluer sa situation. En février, l'une de leurs collègues basée à Valenciennes, Thérèse Bawens, a entamé une grève de la faim pour dénoncer ses conditions de rémunération.

« Nous ne sommes pas reconnues. Nous n'avons pas le droit à une retraite et pas le droit au chômage. On est obligées de prévoir notre retraite nous-même », confie Séverine Lemesle.

En Mayenne, il existe 36 accueillants familiaux. En France,

ils sont près de 9 000.

« Moi j'accueille deux personnes handicapées chez moi. J'ai commencé en septembre 2020. Si on enlève toutes les charges, il me reste environ 800 €. C'est un peu précaire. D'ailleurs, beaucoup de collègues font ça en complément de leur retraite », assure Séverine Lemesle.

### Sonner la cloche politique

Profitant de l'écoute propre au monde politique en période électorale, ces accueillantes familiales se rappellent au bon souvenir des élus locaux. « Nous avons rencontré la députée Modem Géraldine Bannier. Le président du département connaît notre démarche. Mais ça n'avance pas. » Elles peuvent avoir le sentiment que les élus prennent bonne note de leurs revendications, mais que la traduction concrète de cette écoute peine à se matérialiser.



Séverine Lemesle et Adélaïde Trochon veulent faire améliorer le statut des accueillants familiaux.

Selon Adélaïde Trochon, ce statut précaire dissuade des personnes qui pourraient avoir envie de faire ce métier. « En Mayenne, beaucoup de collègues sont des retraitées. Certaines font ça depuis 30 ans et n'ont par conséquent que peu cotisé pour la retraite. Pour

attirer des gens, et notamment des personnes jeunes, il faudrait une meilleure reconnaissance. Car il y a des besoins. Beaucoup de personnes âgées ne veulent pas aller en Ehpad. Les accueillants familiaux sont une bonne alternative. »

Thomas Gourlin

## EN MAYENNE. Pas de coup de pouce énergie



Lors de la séance, les élus ont applaudi l'intervention de Sergii Osachuk, gouverneur de l'oblast de Tchernivtsi en Ukraine.

Les élus du département de la Mayenne se sont réunis en session lundi 7 mars. Voici deux points évoqués :

La délibération portait à l'origine sur le développement d'aires de jeux la pratique du basket en 3x3, dans le cadre d'une convention avec la Fédération de basket. Ce projet ayant pour toile de fond les Jeux olympiques 2024, le débat s'est déporté sur le coût du passage de la flamme olympique dans le département. Les deux groupes minoritaires estiment ce coût de 180 000 € faramineux. « Cela ne se fera pas au détriment d'un accompagnement local », a répondu Olivier Richefou, prenant l'exemple de ces créations d'aires de jeux de basket. « Je pense que le passage de la flamme sera un phénomène rassembleur qui va prendre de l'ampleur. »

Avant de clore la session, le conseiller départemental du groupe Pour une Mayenne écologique et solidaire, Antoine Caplan, a demandé si le Département ne pourrait pas réfléchir à un coup de pouce énergie pour les personnes en situation de précarité. « Étant donné les excédents très importants, nous avons les capacités d'aider les personnes en difficulté », a invité l' élu lavallois. La réponse d'Olivier Richefou n'a pas laissé planer l'ombre d'un doute quant à l'éventualité que cela puisse faire partie des prochains points à l'ordre du jour en juin : « Ce n'est pas le lieu. Chacun à sa place et les vaches seront bien gardées. C'est tellement facile de dépenser de l'argent ! »

### Villiers. La RN162 fermée pendant un mois

Du lundi 21 mars au vendredi 22 avril, la route nationale 162 reliant Fromentières à Villiers-Charlemagne sera fermée à la circulation dans le cadre de travaux sur la chaussée.

Plus précisément, elle sera fermée du lundi 8 h au vendredi 17 h dans les deux sens de circulation. Les mesures seront cependant levées les week-ends et lundi 18 avril. Une déviation sera donc mise.

